

Élargissement des compétences vaccinales



Ce programme est à destination des infirmiers diplômés d'État et des pharmaciens d'officine afin de leur permettre d'exercer la prescription et l'administration vaccinale dans le respect du cadre réglementaire et des recommandations en vigueur.



3 JOUR(S)
21 HEURES



FORMAT
PRESENTIEL



Bourgogne Franche-Comté

CONTEXTE DE LA FORMATION

La vaccination constitue un levier majeur de prévention des maladies infectieuses et un enjeu essentiel de santé publique. Afin de simplifier le parcours vaccinal des usagers et d'améliorer la couverture vaccinale de la population, les compétences vaccinales ont été élargies à plusieurs professionnels de santé, notamment les infirmiers diplômés d'État et les pharmaciens d'officine.

Le décret n°2023-736 du 8 août 2023 relatif aux compétences vaccinales des infirmiers et des pharmaciens, ainsi que l'arrêté du 8 août 2023 fixant le cahier des charges des formations associées, encadrent cette évolution. Ces textes précisent les conditions d'exercice de l'activité de vaccination ainsi que les objectifs pédagogiques des formations permettant l'acquisition des compétences nécessaires en matière de prescription et d'administration des vaccins.

Dans ce contexte, cette formation vise à accompagner les professionnels concernés dans l'appropriation de ces nouvelles compétences, en leur apportant les connaissances théoriques, réglementaires et pratiques nécessaires à la mise en œuvre sécurisée de la vaccination dans leur exercice professionnel.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les indications et contre-indications des vaccinations selon le calendrier vaccinal en vigueur.
- Prescrire les vaccins relevant de leur champ de compétences dans le respect du cadre réglementaire.
- Réaliser l'administration des vaccins en respectant les règles de sécurité, d'hygiène et de traçabilité.
- Informer et accompagner les patients dans une démarche de vaccination éclairée.

CONTENU DE LA FORMATION

- Recueil des objectifs, positionnement et questions des participants, pré-test, plan d'action personnalisé (PAP)
- Les maladies à prévention vaccinale
- Le calendrier des vaccinations
- Les différents types de vaccins
- La traçabilité et la transmission de l'information
- Savoir prescrire (hésitation vaccinale, fausses informations, identifier les contre-indications)
- Les objectifs de la vaccination
- La politique vaccinale française
- Connaître les objectifs de santé publique
- L'administration des vaccins en pratique
- Savoir vérifier les critères d'éligibilité, recueillir le consentement du patient, connaître les mesures d'hygiène, connaître les différentes étapes de l'administration, savoir gérer une réaction anaphylactique
- Connaître et savoir transmettre des informations au médecin traitant de la personne notamment via les outils dématérialisés de partage et de stockage de documents
- Axes d'amélioration individuels et collectifs / PAP / Synthèse et conclusion, post-test et questionnaire de satisfaction

MODALITÉS DE LA FORMATION

- Méthodes** : Pédagogie active intégrant des apports théoriques et pratiques
- Supports d'animation** : diaporama
- Les supports pédagogiques** intégrant l'ensemble du contenu de la formation, envoyé au format numérique à chaque participant à l'issue de la formation.

ÉLÉMENTS D'ÉVALUATION ET DE TRAÇABILITÉ

- Pré et Post test / PAP
- Woodclap : séquences interactives d'évaluation au cours de la formation
- Feuille d'émargement
- Attestation de fin de formation

CONCEPTEUR(S)

- Fabienne BOZON, Praticien hospitalier spécialiste en prévention et contrôle des infections, Service des maladies infectieuses / CPIAS Bourgogne-Franche-Comté

INTERVENANT(S)

- Fabienne BOZON, Praticien hospitalier spécialiste en prévention et contrôle des infections, Service des maladies infectieuses / CPIAS Bourgogne-Franche-Comté
- Nathalie FLORET, médecin de santé publique, praticien hospitalier spécialiste en prévention et contrôle des infections, responsable du CPIAS Bourgogne-Franche-Comté

PUBLICS CIBLES

- Infirmiers diplômés d'état
- Pharmaciens d'officine

PRÉREQUIS

Aucun

TARIFS

Intra Nous contacter

Inter 570 € par personne. (Il comprend la prestation pédagogique, les documents remis aux stagiaires). Le déjeuner n'est pas inclus.

PROCHAINES SESSIONS

Plus d'informations :
07 88 12 37 82
contact@am-dpc.fr

NOTE CLIENTS

4,8 / 5